

Nos réf. : AG/2018.07.051.
Affaire suivie par A. GIUSTINIANI
☎05.56.95.56.29

Le 1^{er} août 2018

Madame, Monsieur,

Afin de prévenir de toutes éventuelles difficultés liées à la hausse des températures, des dispositions sont prévues par le plan national canicule. Le CCAS de Parempuyre est bien entendu fortement impliqué dans la mise en œuvre de ce plan national.

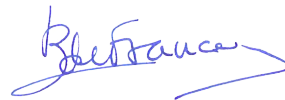
Toutes les personnes âgées ou en situation de handicap de la ville sont ainsi invitées à s'inscrire sur le registre nominatif auprès du Centre Communal d'Action Sociale soit par téléphone au 05 56 95 56 29 soit en nous retournant la fiche d'inscription. Une assistance à domicile et des conseils pourront alors vous être assurés en cas de canicule.

Toutes les informations transmises seront utilisées de manière strictement confidentielle.

Nous profitons de ce courrier pour vous rappeler les principales recommandations : éviter le soleil, boire beaucoup d'eau sans attendre la sensation de soif, rester dans un lieu frais, éviter l'exercice physique.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes salutations distinguées.

Béatrice de FRANÇOIS



Maire de Parempuyre
Présidente du CCAS